

Paris, le 26 février 2018

Rapport sur l'inégalité femmes-hommes dans l'accès à la formation professionnelle : la FFP appelle à mettre fin à la profonde inégalité du système de formation professionnelle

La secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre en charge de l'Egalité entre les femmes et les hommes, Marlène SCHIAPPA, s'est vu remettre mardi 21 février dernier un rapport de Catherine SMADJA-FROGUEL appelant à « Faire d'un système rénové de formation professionnelle un outil majeur d'égalité au travail entre les femmes et les hommes ». La FFP partage le constat de profondes inégalités dans l'accès à la formation, et appelle à faciliter et encourager l'accès de tous à la formation professionnelle.

La FFP salue la volonté du Gouvernement de s'emparer du sujet de l'égalité d'accès à la formation professionnelle. Comme l'illustre le rapport, il existe une inégalité notable d'accès à la formation pour les femmes : 57 % des femmes cadres se forment contre 62 % des hommes. La tendance s'accroît sur les professions les moins qualifiées : 8 points séparent les taux d'accès à la formation chez les employés et jusqu'à 9 points chez les ouvriers.

Plus globalement, la FFP alerte depuis plusieurs années sur la nécessité de transformer le système de formation professionnelle, qui est profondément inégalitaire. Ces inégalités concernent aussi les jeunes, les seniors et les salariés des TPE/PME, comme la FFP l'a mis en exergue dans son livre blanc *Libérer la formation* (FFP/Asterès – Juin 2016) et dans son étude *Déverrouiller l'investissement dans les compétences* (FFP/Roland Berger – octobre 2017).

Ces inégalités sont le fruit d'un système de formation trop complexe, figé, et centré sur les dispositifs de financements opaques plutôt que sur les bénéficiaires. Or, dans une société de la connaissance et l'innovation, investir dans le développement du capital humain est une condition essentielle à la reprise de l'économie et du marché de l'emploi. La FFP appelle donc à favoriser l'accès à la formation professionnelle pour tous les publics, indifféremment du genre, de l'âge ou du statut.

Pour relever ce défi, la FFP formule plusieurs recommandations fortes :

- | Rendre facilement mobilisable pour tous les actifs un Compte Personnel de Formation (CPF) simplifié, abondé en euros et ouvert à un large choix de formations ;
- | Expérimenter un « CPF Jeunes » permettant à tous les jeunes de 15 à 30 ans de financer les parcours de formation de leurs choix ;
- | Développer un véritable marché de l'accompagnement et de l'orientation, accessible à tous, et notamment aux personnes les moins autonomes ;
- | Instaurer un crédit d'impôt formation, notamment pour encourager les dirigeants de TPE/PME à investir dans les compétences de leurs collaborateurs ;
- | Apporter une meilleure lisibilité du marché de la formation à travers une labellisation indépendante des entreprises de formation.

Pour Jean WEMAËRE, Président de la FFP « *il est urgent de faire de notre système de formation un système plus juste et plus efficace pour tous. L'investissement dans le capital humain est un facteur majeur de richesse et de cohésion sociale. Nous saluons la volonté du Gouvernement de s'emparer de ce sujet central, et avons adressé un courrier à Madame la Secrétaire d'Etat Marlène SCHIAPPA sollicitant une rencontre pour échanger sur les initiatives que nous pourrions porter ensemble afin qu'aucune personne ne soit privée de l'accès au développement de ses compétences.* »

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente plus de 620 entreprises de formation et leurs 2000 établissements. Depuis vingt-cinq ans au service de la représentation et de la promotion de l'offre privée de formation – qui couvre près des ¾ des besoins du marché-, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaires cumulé de près de 2 milliards d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.